

LA NOUVELLE

Bulletin d'information municipale de Bazincourt-Sur-Epte / Thierceville

N°7, Avril / Mai 2021

L'édito du Maire

Bazincourtois, Thiercevillois,

Bientôt, la réouverture des lieux culturels et des « commerces non essentiels » aura lieu. Cela devrait amorcer un retour à la normale et la reprise des activités et animations. Cependant, le principe de précaution nous ordonne d'attendre encore pour l'organisation d'événements collectifs.

Dans un tout autre registre, certains d'entre vous se sont émus d'un chantier débuté entre l'école et l'église, avec de grosses levées de terre.

C'était ici la première étape vers une revalorisation de la place de l'église et de mise en valeur de notre patrimoine culturel. Cependant, la découverte, sur site, de fragments d'os nous a contraint à arrêter le chantier. En collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nous nous rendrons sur site le 11 mai afin d'analyser exactement la nature des découvertes et leur portée. S'il n'y a pas de contraindre, les travaux pourront reprendre ensuite.

Enfin, vous trouverez ci-après un encart sur les prochaines élections des 20 et 27 juin. Voter est un droit important, et c'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre afin de vous garantir que les opérations de vote se déroulent dans de bonnes conditions sanitaires eu égard aux gestes barrières.

Hervé Glezgo



Elections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin prochain se tiendront les élections départementales et régionales. Deux scrutins, donc deux bureaux de vote. Contrainte à laquelle il faut rajouter le contexte sanitaire.

Aussi, dans un souci de praticité, nous avons demandé à la préfecture que, pour ce scrutin uniquement, les bureaux de vote soient installés en l'école communale.



Mairie

Tél. : 02 32 55 21 10

En cas d'urgence uniquement, contactez :

L'astreinte au : 06 71 34 81 48

Le maire au : 06 71 34 81 30

Email : bazincourt@wanadoo.fr

Site internet: www.bazincourt.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi : 14h00 – 16h00

Vendredi : 16h00 – 19h00

Samedi : permanence élus sans rdv de 9h à 12h

Ça s'est passé en Avril / Mai ...

Vote du budget

Le conseil municipal réuni le 16 avril a voté, à l'unanimité, le budget primitif proposé pour l'année 2021. Ce dernier est stable par rapport à l'année précédente, et il n'y aura donc pas de hausse de la part communale d'impôt.

Le budget voté va permettre la réalisation de projet déjà votés précédemment, comme la gratuité des fournitures scolaires, et de projet à venir, comme la réhabilitation de l'ancienne mairie et des aménagements d'urbanisme.

Ce budget acte également, comme nous nous y étions engagés, la réévaluation des dotations accordées aux associations communales.

Œuvre offerte à la commune

En ouverture du conseil municipal, Messieurs Duval Eddy et David ont tenu à offrir à la commune le blason communal qu'ils ont réalisé. Félicités par les membres du conseil, nous tenons à saluer une nouvelle fois ce geste désintéressé porteur d'une forte symbolique, et le travail réalisé !



Calvaire rue de l'Eglise

Le calvaire situé en haut de la rue de l'Eglise présentait des signes inquiétant de danger : colonne en pierre éclatée, pates de fixation cassées par la rouille. Afin d'éviter un accident, nous avons procédé à la sécurisation du site puis au démontage de la colonne et du « mât ». Nous travaillons actuellement à la restauration complète et aussi fidèle que possible de ce petit monument.



Le SYGOM vous équipe

Dans un souci de modernisation et d'efficacité des collectes, le SYGOM, syndicat s'occupant de la collecte et du traitement des ordures ménagères, distribue actuellement de nouveau bac de collecte à l'ensemble des administrés. Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez consulter leur site internet sur www.sygom.fr

